

## Le grand tournant de l'éducation

Jean-Paul Desbiens

Numéro 75, automne 2003

Sur les bancs d'école

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7323ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desbiens, J.-P. (2003). Le grand tournant de l'éducation. *Cap-aux-Diamants*, (75), 50-55.



Les membres de la Commission Parent en 1961 : John McIlhone, David C. Munroe, M<sup>re</sup> Alphonse-Marie Parent, Gérard Filion, sœur Marie-Laurent de Rome, Guy Rocher et Paul Larocque. (*Mémorial du Québec*, volume VII, p. 276).

## LE GRAND TOURNANT DE L'ÉDUCATION

PAR JEAN-PAUL DESBIENS

On n'en a jamais fini avec l'histoire. Chaque génération fait sa relecture d'une époque plus ou moins longue, sous l'influence d'écoles historiques, avec des lunettes de teintes diverses. Et même pour des événements récents (je pense au rapatriement de la Constitution de 1982), il est pratiquement impossible de connaître la vérité. Qu'en est-il de la «nuit» abusivement appelée «des longs couteaux»? Paul Valéry disait dans *Regards sur le monde actuel* que «l'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intelligence ait élaboré. Ses propriétés sont bien connues. Il fait rêver, il enivre, les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans

leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines. L'Histoire justifie ce que l'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout, et donne des exemples de tout.»

Le «grand tournant de 1960» ne fut pas un commencement absolu. Durant la décennie 1950-1960, de nombreux lieux de réflexion avaient étudié la «question scolaire» du Québec. Je pense à plusieurs corps intermédiaires, notamment les syndicats; à des revues comme *Cité libre*, à l'*Institut canadien des affaires publiques*, à *La Fédération des frères éducateurs*, etc.



Cela dit, notons qu'en 1960, il y avait six universités, 96 collèges classiques, 110 écoles normales, 14 instituts de technologie, une cinquantaine d'écoles de métiers, une quinzaine d'instituts familiaux.

Notons encore qu'il y avait 1 400 commissions scolaires qui administraient quelque 10 000 écoles primaires et secondaires. Parmi ces 10 000 écoles administrées par les commissions scolaires, je ne saurais dire combien l'on comptait d'écoles secondaires. Mais je peux souligner que c'est en 1956 seulement que le niveau secondaire fut légalement reconnu. Je peux encore rappeler l'existence de prestigieuses écoles telles l'École du meuble, les instituts agricoles de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière, l'Institut des arts graphiques. Enfin, je ne prends pas en compte les dizaines de jувénats des communautés religieuses ni les dizaines «d'académies» commerciales privées à but lucratif.

#### LA MODERNISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE

Le mot moderne signifie récent. En histoire, l'époque moderne s'étend de 1453 (chute de Constantinople) à la Révolution française, qui est censée marquer le début de l'époque contemporaine. Ces divisions sont conventionnelles. Le filet des longitudes et des latitudes est conventionnel, lui aussi. Cela ne l'empêche pas d'être bien commode.

Le mot moderne renvoie à la notion de temps et à celle de progrès. En politique, en littérature, en arts, en théologie, en exégèse, être moderne, c'est marquer une rupture avec des modèles, des structures, des pratiques antérieurs pour en adopter d'autres supposés meilleurs.

Les ruptures sont plus faciles à trouver que les progrès, les dépassements. Platon est un ancien; Jean-Paul Sartre est un contemporain. Mais Sartre marque-t-il un progrès par rapport à Platon? On sait comment Charles Péguy ridiculisait l'idée même que l'on a dépassé Platon: «Un homme cultivé, vraiment cultivé, ne comprend pas, ne peut même pas imaginer ce que cela pourrait vouloir dire que de prétendre avoir dépassé Platon, comme le caoutchouc creux a battu le caoutchouc plein».

#### LES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME SCOLAIRE EN 1960

Malgré le nombre et la diversité des réseaux scolaires, tous niveaux confondus, «des habitants de la province âgés de 10 ans et plus qui ne fréquentaient plus l'école n'avaient



fait que des études élémentaires». (Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier, *Le système scolaire du Québec*. Beauchemin, 1969). Pour expliquer ce fait, il faut dégager les caractéristiques du système scolaire québécois, en 1960. Et alors, il faut dire qu'il était incomplet, sous-financé, cloisonné, fragmenté, «insularisé».

Il était incomplet en ceci que le niveau secondaire public n'était pas généralisé. Certes, il existait un bon nombre d'écoles qui offraient une 12<sup>e</sup> et même une 13<sup>e</sup> année d'étude, mais cela ne touchait que quelques milliers d'élèves, principalement des garçons. En outre, ces écoles ne permettaient pas l'entrée à l'université, sauf dans quelques facultés, et après une propédeutique.

Il était sous-financé, en ceci qu'une bonne partie de l'enseignement post-primaire, secteur public et privé confondus, était soutenu par les communautés religieuses et le clergé: équipement, immeubles, personnel. Cette situation masquait le sous-financement de la part de l'État.

Il était cloisonné, en ceci que les différentes sections d'un même réseau, et les différents réseaux entre eux, offraient des programmes d'études étanches les uns par rapport aux autres.

■ Paul Gérin-Lajoie fut d'abord ministre de la Jeunesse dans le cabinet Lesage (1960-1964), puis ministre de l'Éducation (le premier titulaire de cette fonction), de 1964 à 1966. Grand responsable de la réforme du système de l'éducation du Québec, il a institué la Commission royale d'enquête Parent sur l'éducation. (*Références biographiques*, volume 3, p. 43).



Il était fragmenté, en ceci que les différents réseaux relevaient d'autorités différentes : les facultés des arts, pour les collèges classiques; différents ministères, pour les réseaux publics.

Il était «insularisé». Je distingue ce trait du cloisonnement dont je parlais tout à l'heure. Par «insularisation», je veux dire que les structures administratives du système scolaire n'étaient pas ouvertes à l'ensemble de la société. Le surintendant du Département de l'Instruction publique n'était pas un élu; les deux comités confessionnels du Conseil fonctionnaient séparément; le réseau privé relevait de trois facultés des arts indépendantes l'une de l'autre; les écoles d'État relevaient de différents ministères; les commissions scolaires s'ignoraient les unes les autres.

Avec la réforme scolaire, on a mis sur pied des dizaines de comités de toutes sortes et de tous mandats. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de sociétés qui aient investi et soutenu autant d'énergie dans une telle aventure. La taille de notre société le permettait. Mais surtout, cette très vieille idée que l'éducation était depuis toujours un levier de développement que nous pouvions maîtriser.

## LA MODERNISATION SUR LE PLAN POLITIQUE

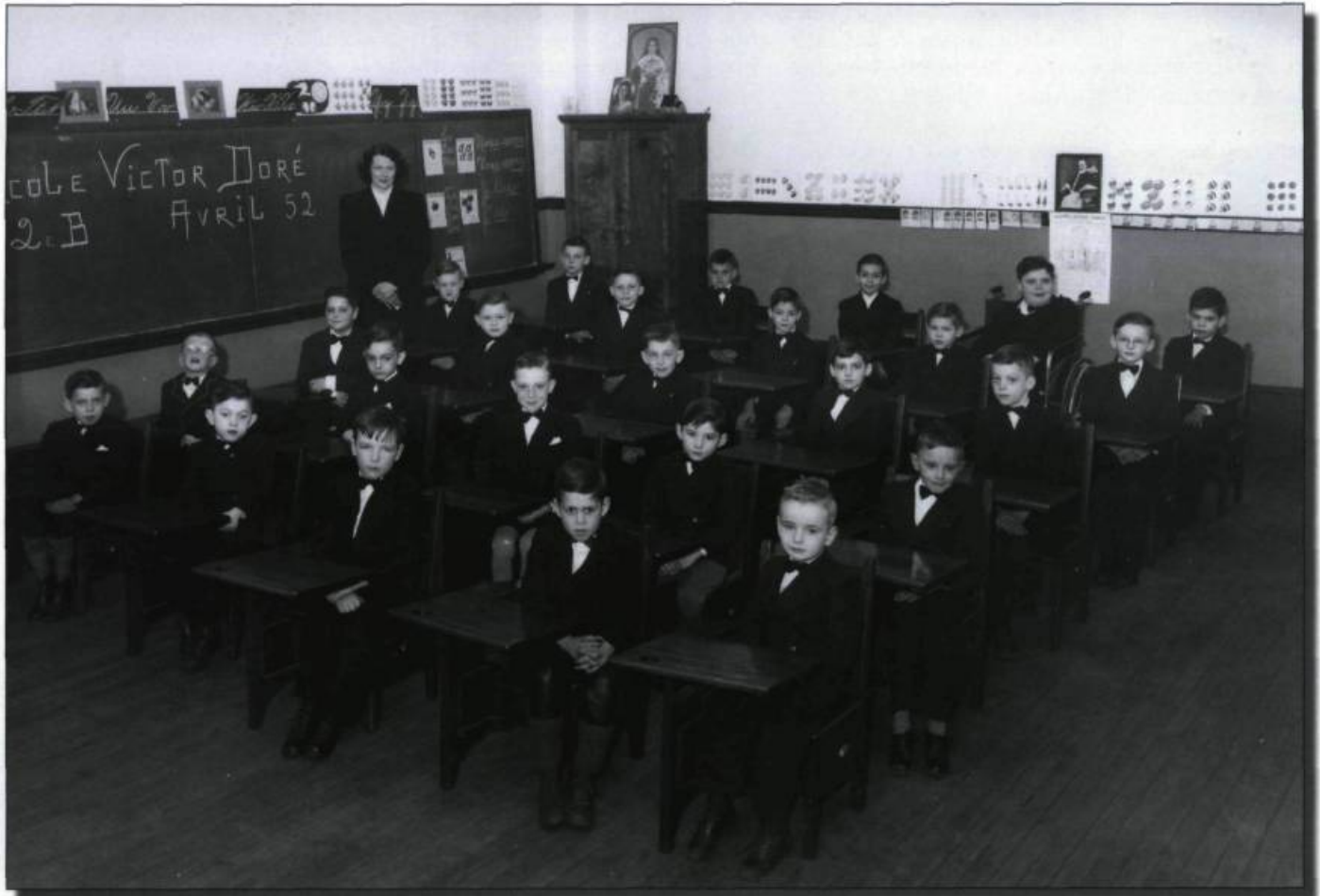
Sur le plan politique, la réforme scolaire, pour l'essentiel, a consisté dans la création du ministère de l'Éducation, c'est-à-dire la reconnaissance, par l'État, de sa responsabilité globale en éducation.

## LA MODERNISATION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

Sur les plans de l'organisation scolaire et de la pédagogie, la réforme scolaire a pris la forme de l'accessibilité financière et géographique qui s'est concrétisée dans la polyvalence et les écoles du même nom.

L'accessibilité financière a été présentée et perçue comme synonyme de gratuité. On voit mieux aujourd'hui que rien n'est gratuit. Je préfère parler d'investissement. Et puisque je dois juger de la modernisation du système éducatif (et que modernisation implique progrès), je dis que l'accessibilité financière a été et demeure réelle, et que c'est un progrès. Si, par «génération», on entend une période de vingt ans, je suis en mesure de dire que ma génération et celle qui a suivi (ce qui nous

Classe 2<sup>e</sup> B de l'école  
Victor-Doré, en avril 1952.  
(Collection Yves Beaugard).





porte exactement en 1967, l'année de la création des cégeps) n'ont pas connu l'accessibilité financière.

L'accessibilité géographique existait avant la réforme scolaire au niveau primaire. À ce niveau, elle était pratiquement totale. Au niveau secondaire, elle était loin d'être réalisée.

En ce qui touche la formation des maîtres, la décision de la situer au niveau universitaire allait de soi et ne faisait que consacrer et généraliser la situation existante. On aurait dû, cependant, conserver l'institution même de l'école normale au lieu de remettre la formation des maîtres aux facultés des sciences de l'éducation.

#### LA MODERNISATION PÉDAGOGIQUE

La modernisation pédagogique s'est inspirée de l'humanisme pluraliste préconisé par le rapport Parent. Il est incontestable que le rapport Parent a été conçu largement contre l'omniprésence de l'Église et les humanités classiques.

Sur le plan de l'organisation scolaire, la polyvalence entraînait le ramassage scolaire et la construction d'écoles de grandes dimensions. Je ne dis rien de l'architecture scolaire. Les erreurs et les horreurs commises à ce sujet n'ont rien à voir avec la volonté de modernisation.

Sur le plan sociologique, la polyvalence visait le brassage des classes sociales.

Sur le plan des programmes d'études, la polyvalence amenait les programmes à options, la promotion par matière, les réorientations multiples.

L'idée de modernisation connote aussi l'idée de progrès. Y a-t-il eu progrès? Je réponds que je ne retournerais pas en 1960, dans aucun domaine. Ni en religion, ni en politique, ni en école, ni même en âge.

Si l'on comprend «modernisation» comme identique à «progrès technique», on doit donc dire qu'elle se poursuit sans cesse. Mais les mots «moderne» et «modernisation» veulent aussi dire : qui tient compte de l'évolution récente. En ce sens, faut-il remettre en cause ou redéfinir le rôle de l'État et de sa fonction publique en regard de celui qu'on lui a attribué ces derniers 40 ans?

Y a-t-il eu modernisation de la pédagogie? Je réponds oui, en ce sens qu'il y a eu adoption rapide et massive des instruments que la technologie rendait disponibles. Adoption

également des méthodes et des courants de pensée pédagogiques contemporains, principalement américains. Cette forme de modernisation n'a pas constitué un progrès. Le niveau des apprentissages s'est dégradé dans bon nombre de disciplines : français, anglais, histoire, géographie.

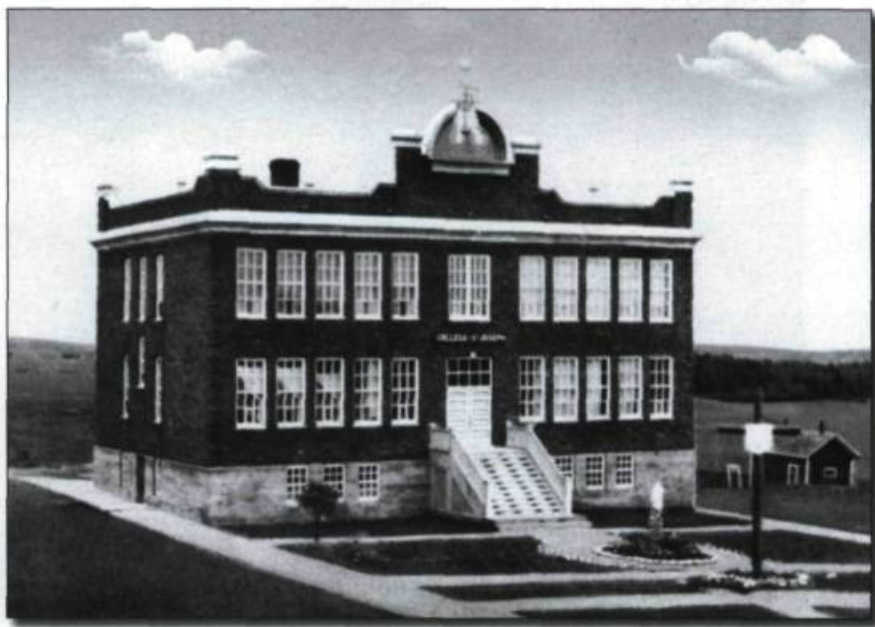
Le niveau de l'éducation (au sens de bien-séance, distinction, politesse, savoir-vivre, respect des lieux et de l'équipement) s'est dégradé lui aussi. L'absence d'évaluation et de sanction (je parle de sanction pédagogique) de même que la «normalisation» pour des raisons politiques ont déresponsabilisé les élèves.

J'ai dit plus haut que la création du ministère de l'Éducation du Québec et, plus généralement, la prise en charge par l'État de sa responsabilité globale est un acquis positif de la modernisation du système éducatif. Mais ce changement s'est accompagné d'une omniprésence de l'État, d'une volonté centralisatrice en expansion constante. Au lieu de se dégager progressivement, au fur et à mesure que ses partenaires développaient leur capacité propre, l'État a resserré son emprise, multiplié les normes et les contrôles.

Parallèlement, les centrales syndicales ont cherché à étendre leur emprise et à s'emparer du pouvoir sur la pédagogie elle-même. Elles ont «encarcané» la pédagogie dans la prison des conventions collectives. Il est pitoyable de noter ici que la loi sur le lobbying exclut les syndicats! (*Le Soleil*, 17 avril 2002)

Par mode de résumé, je dirais ceci : nous sommes le 22 juin 1960. Le Parti libéral du Québec vient d'arriver au pouvoir avec son

■  
École des Frères Maristes,  
Normandin, Que. Canada.  
(Carte postale Evans &  
Bowman, Washington, vers  
1920. (Banque d'images de  
Cap-aux-Diamants).





Dès le 6 juillet, la responsabilité de l'éducation fut transférée, du Secrétariat de la province, au ministère de la Jeunesse, dont le premier titulaire est Paul Gérin-Lajoie. Quelques semaines plus tard, ce dernier s'adjoint Arthur Tremblay comme directeur du Bureau de la planification. Il serait fastidieux de mentionner le grand nombre de lois qui furent adoptées dans les mois qui suivirent. On les regroupe sous l'appellation la Grande charte de l'éducation.

Mais on ne saurait passer sous silence la loi sanctionnée le 24 mars 1961 qui créait la Commission royale d'enquête sur l'éducation, sous la présidence de M<sup>re</sup> Alphonse-Marie Parent. Par la suite, et encore maintenant, on dit simplement le rapport Parent.

Le 26 juin 1963, le rapport Parent recommandait la création d'un ministère de l'Éducation. Devant les protestations véhémentes d'un grand nombre de corps intermédiaires (CIC, Fédération des frères éducateurs, épiscopat, etc.), le gouvernement retira son projet de loi (*bill 60*) et Paul Gérin-Lajoie entreprit une grande tournée pour «vendre» son projet de loi.

Le 13 mai 1964, le ministère de l'Éducation du Québec était créé.

Le 10 septembre 1964, le ministère de l'Éducation du Québec lançait l'Opération 55 en vue de la création des commissions scolaires régionales.

Je viens de survoler quatre ans de changements énormes. Je dis «survoler», car entre les quelques dates qui émergent comme des îles sur un grand fleuve, il eût fallu faire état d'autres changements sociaux d'ordre idéologique et culturel : les *baby-boomers* avaient quinze ans en 1960. Ils sont maintenant «retraités», et plusieurs, depuis une dizaine d'années!

Je dois noter ici que le premier coup de frein de la Révolution tranquille est survenu lors de l'élection du gouvernement de Daniel Johnson, le 16 juin 1966. Cette élection s'était faite, en bonne partie, sur le «dos de la réforme scolaire». Elle n'en marqua toutefois pas l'arrêt. En effet, le 27 juin 1967, la loi créant les cégeps était sanctionnée. Et c'est sous le gouvernement de l'Union nationale que la loi créant l'Université du Québec fut adoptée.

#### LE RÔLE DE L'ÉGLISE

Quand je dis le «rôle de l'Église», je me limite à la question de la réforme scolaire. Et je dis que son rôle fut élégant. Et quand je

■  
Classe mixte et son enseignante religieuse. Photographie Driscoll, vers 1955. (Office provincial de publicité). (Collection Yves Beaugard).





dis «Église», je comprends les communautés religieuses et les diocèses. Faut-il rappeler que dès 1955, M<sup>re</sup> Georges Melançon, évêque de (feue) Chicoutimi arrachait à ses collègues de l'épiscopat la création des «sections classiques» publiques sous la responsabilité des commissions scolaires?

### CONCLUSION

Par mode de bilan, allons-y quand même en ce qui a trait à l'école d'aujourd'hui. De quoi se plaint-on? Que déplore-t-on? Tout et n'importe quoi. Trois cents ans avant Jésus-Christ, Aristote se déclarait «perplexe» à ce sujet. J'insiste : il était bien loin des problèmes devant lesquels nous sommes, et bien étranger à la mutation dans laquelle nous sommes engagés.

Il faut avoir à l'esprit que la réforme scolaire au Québec se loge dans l'énorme brassage moral et culturel des années 1960. Pendant que nous entreprenions notre rattrapage, nous avons été rejoints par la houle immense qui secouait l'Occident.

En un sens large, la modernisation, quel que soit son champ d'application, est un processus continu. En rétrospective, on peut reconnaître et découper des périodes plus intenses. Au Québec la décennie 1960 a été une période incontestable de modernisation; ce découpage n'est pas arbitraire. Il y a eu rupture dans l'évolution. L'expression Révolution tranquille s'est avérée bien autre chose qu'un slogan électoral. Le changement a été radical et soudain, qui sont deux des trois traits de toute révolution. Le troisième étant la violence.

Je peux bien ajouter que les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, j'en passe, en sont tous à leur énième réforme de l'éducation. Bien! Mais où en sommes-nous? Je sais bien qu'il existe présentement tel problème que celui du décrochage scolaire. Je sais bien qu'on n'en arrive pas facilement à élire un recteur d'université.

Je compare «l'actualité» aux rubans sucrés/gommés qui pendaient dans la cuisine de mon enfance. Les mouches, qui possèdent six pattes, s'en collaient une, puis deux. Cherchant à dégager une première patte, elles s'en collaient deux autres.

En matière humaine, l'image (ou le souhait) d'un retour du balancier est fallacieuse. Les «restaurations», au sens où l'on parle de la Restauration de la monarchie en France, est fallacieuse. Un retour mécanique en arrière n'est ni souhaitable ni d'ailleurs possible.

Il suffit bien de regarder les bulletins de nouvelles à la télévision pour se rendre compte que la Planète entière se vit (indicatif présent du verbe vivre) et se voit simultanément à l'âge préhistorique (je pense à l'Afghanistan) et à l'âge de l'Internet.

Au demeurant, quelle que soit l'époque considérée, il est bon de rappeler que l'éducation est selon Henri-Irénée Marrou «la technique collective par laquelle une société initie sa jeune génération aux valeurs et aux techniques qui caractérisent la vie de sa civilisation. L'éducation est donc un phénomène secondaire et subordonné par rapport à celle-ci dont, normalement elle représente comme un résumé et une condensation. Cela suppose évidemment un certain décalage dans le temps : il faut d'abord qu'une civilisation atteigne sa propre forme avant de pouvoir engendrer l'éducation qui la reflétera.»

Marrou parle de l'éducation comme d'un phénomène secondaire par rapport à celui d'une civilisation. Or, les civilisations elles-mêmes sont mortelles. Je veux dire qu'elles naissent, se développent et meurent. Marguerite Bourgeoys, Marie de l'Incarnation, Jean-Baptiste de La Salle, Marcellin Champagnat, Esther Blondin ne savaient point trop ce qu'ils entreprenaient. Ils n'avaient certainement aucune idée du développement de leurs initiatives. Mais ils croyaient que l'Esprit n'est ni distrait ni en vacances. ♦

Jean-Paul Desbiens est F.M.S. et auteur du fameux livre *Les insolences du frère Untel*, publié aux Éditions de l'Homme, en 1960. Une édition revue et annotée par l'auteur est parue aux Éditions de l'Homme, en 1988.

Pour en savoir plus :

Paul Valéry. *Regards sur le monde actuel*. Paris, Gallimard, 1962.

Frère Georges Croteau, s.g. *Les frères éducateurs, 1920-1965. Promotion des études supérieures. Modernisation de l'enseignement public*. Montréal, HMH, 1996.

M<sup>re</sup> Albert Tessier. *Souvenirs en vrac*. Montréal, Boréal Express, 1974.

Charles Péguy. *Cahiers de la quinzaine, VII, II. Œuvres en prose*. Paris, La Pléiade, 1959.

Louis-Philippe Audet et Armand Gauthier. *Le système scolaire du Québec*. Montréal, Beauchemin, 1969.

Henri-Irénée Marrou. *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*. Paris, Seuil, 1958.